L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Cent. No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 6 JANVIER 1884

Pourquoi la langue française est-elle universelle, et, de plus, la seule langue qui mérite de l'être ? Les causes ici sont multiples : d'abord, la position géographique de la France, l'influence de ses écrivains, le caractère de ses habitants, etc.

Mais la cause principale, la voici :

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct. Ce qui est nommé d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. Or cet ordre, si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations qui tiennent de la première l'objet qui frappe le premier.

C'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux inversions, selon que leurs sensations l'exigeaient, et l'inversion a prévalu dans la plupart des langues, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les sensations que par la raison. Mais il y a bien des pièges et des surprises dans les langues à inversion. Elles sont sujettes à recevoir bien des altérations de la pensée, bien des obscurités involontaires ou préméditées du raisonnement, bien des artifices et des déguisements de l'idée.

La Française par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison, et l'on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, s'écarter de cet ordre, il faut toujours qu'il existe ; et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre de sensation, la syntaxe française est incorruptible. Ce qui n'est pas clair peut être encore anglais, italien, grec ou latin. Ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Voilà pourquoi, malgré la beauté et la richesse de sa poésie, c'est par la prose que la langue française a régné, règne et régnera toujours ; c'est la prose qui a dû lui donner l'empire. La logique ou plutôt la raison étant son essence, c'est par la prose surtout que cette raison transparaît dans la pensée, s'élève et s'agrandit, devient profondément sensée et devient le génie même de la pensée nationale. Le prosateur tient plus étroitement sa pensée et la conduit par le plus court chemin, tandis que le versificateur laisse flotter les rênes.

Que de faiblesse ne cache pas l'art des vers ! La prose accuse tout de la pensée ; il n'est pas permis d'être faible avec elle. Notre langue est donc l'expression naturelle d'un peuple qui a reçu les impressions de tous les peuples de l'Europe, qui a placé le goût dans les opinions modérées, et dont on peut dire que ses livres composent la bibliothèque du genre humain. La prononciation même de cette langue porte l'empreinte de son caractère : elle est plus variée que celle des langues du Midi, mais moins éclatante ; elle est plus douce que celle des langues du Nord, parce qu'elle n'articule pas toutes les lettres ; elle a une harmonie légère qui n'est qu'à elle.

En un mot elle semble ajustée à toutes les nécessités sociales ; elle est plus faite que toute autre pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges ; elle est, de toutes les langues, la seule qui ait une *probité* attachée à son génie. Sûre, exacte, raisonnable, on n'est plus sûr de la langue française, c'est la langue humaine ; et voilà pourquoi les puissances l'ont appelée dans leurs traités ; elle y règne depuis les conférences de Nimègue, et désormais les intérêts des peuples et les volontés des rois reposeront sur une base aussi fixe ; cette base, ce sera celle de la raison parlée ; et la raison parlée, c'est proprement la langue française.

La semaine dernière, arrivait, à Chicago, dans un "car" spécial, un jeune homme du nom de Jérôme A. Fillmore. C'est le fils d'un petit fermier de la Pennsylvanie.

Dans son enfance, il était, les trois-quarts du temps, pieds nus et les cheveux en désordre. A peine allait-il à l'école. Un jour, (il avait alors 12 ans) des arpenteurs pénétrèrent dans la ferme de son père avec leurs instruments ; ils traçaient faire des études pour établir la ligne de chemin de fer Delaware, Lackawanna et Western. L'enfant les regarda avec curiosité et suivit les travaux avec une attention ardente.

L'année suivante, on posa les rails et les locomotives arrivèrent. C'en était assez pour l'enfant. Il abandonna tout pour étudier les mouvements de la machine. Il se mêlait aux hommes de peine et prenait part à leurs travaux. Quand le premier train de charbon passa, il s'y précipita et partit à tout hasard. Pendant trois semaines, ses parents firent des recherches inutiles. Impossible de le retrouver. A la fin, on l'aperçut sur un train de charbon ; il était serre-frein ; il gagnait 25 piastres par mois. Les parents étaient furieux, mais ils ne purent le faire rentrer au bercail.

Il a fait, depuis, un très rapide chemin. Il est surintendant général de tout le système du Pacific Central et Southern, et il est considéré comme un des plus habiles administrateurs de chemins de fer qu'il y ait aux Etats-Unis.

Il gagne $15,000 par an. La Compagnie doublerait ses appointements, plutôt que de se priver de ses services.

Il est encore des ressources pour la jeunesse à l'esprit entreprenant.

En ce qui concerne la taille, les Ecossais passent pour le premier des peuples ; viennent ensuite les Irlandais, puis les Anglais et, enfin, les Hollandais. On ne pourra donner la véritable taille des Américains que quand on aura fabriqué une mesure assez longue pour prendre la hauteur des Kentuckiens.

L'année qui est près de sa fin, a été marquée par un trop grand nombre de crimes et d'infortunes. Un statisticien affirme qu'aux Etats-Unis, il y a eu une moyenne de quatre meurtres et de deux suicides par jour. 1494 personnes sont mortes de la main de leurs semblables, cette année, contre 720, l'année précédente.

L'Ohio a eu le triste honneur de tenir le premier rang, parmi les Etats, sur la liste des meurtres ; il en a 118 à son actif. Le Missouri vient ensuite, avec 104. Même nombre dans New-York.

Il n'a été exécuté, légalement, que 105 assassins ; les comités de vigilance ont débarrassé la société de 92 autres.

Il y a eu, dans cette même année, 910 suicides, dont 204 à New-York.

Géométrie descriptive :

L'Examinateur. —Si vous faites tourner un trapèze autour d'un de ses côtés, qu'est-ce que cela engendre ?

L'Elève—Cela engendre la mélancolie !

Chicago se donne beaucoup de mouvement pour devenir le siège de la Convention Nationale Démocratique. Il lui sera bien difficile de réussir, disent les journaux du Nord. Les orateurs de campagnes électorale aiment beaucoup à distinguer les différentes déclarations de principes d'un parti par le nom de la ville où elles ont été rédigées et proclamées.

Comment éviter les malentendus, s'ils sont obligés, à tout moment, de citer deux *plateformes* différentes, désignées sous un même nom de ville, deux plateformes de Chicago ?

Voilà pourquoi les journaux de St Louis demandent à grands cris que la Convention vienne siéger dans leur ville. Le dernier candidat à la Présidence qui y a été choisi, " été élu, disent-ils ; une foule de chemins de fer y viennent aboutir de tous les points de l'Union, et en font le vrai centre du pays. Elle a des hôtels qui peuvent loger, confortablement et aisément, 12,000 étrangers ; s'il faut plus d'appartements encore, les habitants se chargent de les fournir.

Il va se former, à Philadelphie, la ville de l'amour fraternel, une association pour la revendication des droits des Indiens. Cette mesure tardive a été conçue l'an dernier par M. John Welsh et les citoyens les plus éminents de Philadelphie se sont mis à lui. C'est là une deste de justice et d'humanité qu'il est grand temps de payer. Pourquoi l'Indien ne serait-il pas ainsi accessible à la civilisation que l'Africain ? Il a plus de droits encore que celui-ci à un traitement magnanime de la part des Etats-Unis, dont il fut le premier habitant et le premier maître. A ce sujet, un journal indienne de Philadelphie, l'*Herald Bulletin*, dresse un réquisitoire contre les Etats-Unis.

"Tout vrai patriote, dit-il, est tenu de reconnaître que l'Indien a des droits et que ces droits ont été violés sans pitié. Propriétaire, par droit de naissance, du sol américain, il a été chassé d'une si vaste partie de son domaine par le flot de l'invasion blanche, que ses tribus presque anéanties savent à peine où poser aujourd'hui le pied. Traités sur traités ont été signés en sa faveur pour être ensuite méconnaissant renié ; lois sur lois ont été adoptées pour lui, et l'on n'a pas pris plus de souci de l'eau donné à un enfant qu'on lui réservait un aspect de civilisation que le blanc s'est jeté sur eux pour les lui ravir. En dépit des meilleures intentions de nos gouvernants, l'injustice, la cruauté ont prévalu dans nos rapports avec l'homme des prairies. On devait civiliser l'Indien ; on l'a abruti. On devait le protéger ; on l'a systématiquement dépouillé. On devait en faire un citoyen ; on l'a encouragé à demeurer sauvage. On devait lui enseigner les arts de l'industrie et les principes de la paix ; on l'a maintenu avec soin dans l'oisiveté et on l'a poussé à la guerre pour avoir une excuse de l'écraser. Partout, toujours, les droits des Indiens ont été oubliés ou ignorés ; partout et toujours les injustices à leur égard ont été perpétuées et multipliées."

Un événement épouvantable a plongé dans la consternation la population de Jard (Vendée), France.

Il y a quatre mois, un chien, venu d'une commune voisine, parcourait le bourg de Jard, semant partout l'épouvante, et mordant plusieurs chiens. L'un d'eux, devenu enragé, causa la destruction de tous les chiens mordus, huit ou dix furent abattus.

Parmi les propriétaires de ces animaux, un habitant de la commune, possesseur de deux chiens, en sacrifia un, mais voulut absolument garder l'autre, malgré les conseils de ses voisins, qui prétendaient avec raison que celui-là avait aussi été mordu. Par prudence, toutefois, on enferma la bête.

Au bout de quinze jours cet homme pénétra sous le toit où le chien était couché. Mal lui en prit, car le chien, qui était enragé, se jeta furieusement sur son maître, et le mordit à la main. L'animal fut abattu immédiatement, mais aucune précaution ne fut prise par son malheureux propriétaire.

Cet homme, dont plusieurs personnes remarquaient, depuis ce jour-là, la tristesse, fut pris, avant-hier au soir, d'une douleur assez vive dans l'épaule, du côté de la morsure. Plus tard, il éprouvait de la raideur dans le cou, et une sorte de contraction dans les mâchoires. Enfin, le lendemain, des symptômes manifestes d'hydrophobie se déclarèrent, et dimanche, ce malheureux expirait, au milieu des plus atroces convulsions. Il avait la conscience de son état et du danger qu'il pouvait faire courir aux personnes qui l'entouraient ; aussi les invitait-il à se retirer, bien qu'il fût solidement garrotté.

A la séance du 3 décembre, de l'Académie des Sciences de Paris, M. Parra a présenté des observations sur l'heure universelle proposée par la conférence de Rome. On sait que c'est le gouvernement des Etats-Unis qui a pris l'initiative de l'unification des heures. La conférence géodésique qui s'est réunie à Rome en octobre dernier a traité la question et proposé d'adopter pour l'heure universelle, non pas l'heure civile, mais l'heure astronomique de Greenwich. Elle prescrit de compter les longitudes de 0 à 24 heures vers l'est. Elle demande que ces décisions soient introduites et expliquées dans l'enseignement public, au même titre que le système métrique.

M. Faye a fait remarquer que la formule adoptée par la conférence de Rome est acceptable pour des astronomes et des marins, qui ne s'y tromperont pas, mais n'est pas acceptable pour le public, ni pour les agents des chemins de fer, des télégraphes, des bureaux de commerce, etc.

Si l'on adopte ce système, il y aura désaccord aussi complet que possible entre l'heure locale et l'heure universelle, surtout dans la partie la plus peuplée du globe. Ainsi, en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, l'heure universelle sera à peu près minuit en plein midi. Sans doute, ces deux heures s'accorderont quelque part, mais ce sera au beau milieu de l'océan Pacifique, où il n'y a personne.

M. Faye a proposé les modifications suivantes : compter les longitudes de 0 à X 12 heures vers l'est et de 0 à — 12 heures vers l'ouest ; adopter l'heure civile au lieu de l'heure astronomique de Greenwich pour heure universelle. En adoptant cette proposition, l'heure universelle serait l'heure civile en Angleterre, celle des chemins de fer. Il en serait de même en France et en Algérie, à neuf minutes près. Il en serait de même dans une bonne partie de l'Europe, à une demi-heure près, et ainsi de suite.

Mme Margaret Sullivan, de Chicago, femme d'Alexandre Sullivan, président de l'Union Nationale Irlandaise, vient, par contrat, de s'engager à écrire un livre sur ses récents voyages en Irlande. Elle a traité avec les Frères Appleton. L'œuvre doit être livrée dans six mois. On lui promet un grand succès ; Mme Sullivan est, dit-on, plus instruite, plus intelligente que son mari. C'est elle, paraît-il, qui écrit tous les discours qu'il prononce.

L'inventaire général des richesses d'art de la France continue la série de ses intéressantes recherches et réunit des documents précieux pour l'histoire artistique du pays. Les directeurs et conservateurs des musées, palais et bibliothèques, les archivistes, les membres des sociétés savantes ont tenu de bon vouloir pour répondre utilement à l'appel que leur faisait, dès 1874, le marquis de Chennevières et n'ont cessé de leur adresser les directeurs des beaux-arts qui lui ont succédé. Deux volumes sur les monuments civils, deux sur les monuments religieux, un sur les archives, ont été déjà publiés. Ils contiennent, dans un résumé sommaire à la fois et substantiel, les renseignements historiques, les descriptions, les catalogues, les manuscrits, les indications bibliographiques, etc., ayant trait aux édifices religieux, aux musées, aux bibliothèques, aux hôtels de ville, etc., qui se trouvent sur tout le territoire français.

Aujourd'hui la direction des beaux-arts a reçu à peu près toutes les réponses au questionnaire qu'elle avait adressé aux personnes autorisées relativement aux châteaux : les renseignements ont été classés par départements ou d'office, par ordre alphabétique, sur les feuilles extérieures, les panneaux ordinaires ou sur le pêtre, les feuilles de carton adhérent fortement, et l'ensemble est très homogène. On peut, ensuite, revêtir la porte ainsi formée d'un enduit qui la rend imperméable ou incombustible, et on la décore à la manière ordinaire. On a, ainsi, des portes qui sont indéformables à tous les changements de temps ; qui sont beaucoup moins coûteuses que les portes métalliques, et qui sont plus légères que les portes en sapin.

Un crime horrible, qui cause dans la ville une profonde émotion, a été commis, récemment, à Marseille.

Un employé du Crédit lyonnais, nommé Michel Père, attaché depuis longtemps à cet établissement, était, le matin, chargé d'encaisser environ cent mille francs. A l'heure où les employés de recette rentrent ordinairement, Père n'ayant pas reparu, on a conçu quelques craintes. La police, avertie, s'est livrée à des investigations recherches, et le soir, vers sept heures, elle découvrait le cadavre du malheureux employé dans un appartement meublé, au premier étage d'une maison de la rue Paradis, loué, depuis la veille, par un individu disant se nommer Blanc, négociant, dans les environs.

Avant de l'étouffer sous des matelats, l'assassin a poignardé et tenté d'étrangler sa victime, puis il s'est emparé de la sacoche, contenant 26,000 fr.

Père, qui était âgé de trente-trois ans, d'une constitution chétive, laisse une veuve enceinte et un enfant.

Le parquet et le juge d'instruction ont fait une enquête sur le lieu du crime, qui a dû être commis vers midi.

Ballingret vient de mourir : le vrai Ballingret, l'authentique, le seul légitime. Il 77 le 1er décembre dernier, à Chatenay, près de Sceaux, dans une maison voisine de celle où Voltaire a été en nourrice, est mort un vieillard de soixante-quatorze ans, qui avait joué, un peu sans le savoir, un certain rôle dans la comédie politique des temps modernes.

Ce vieillard était un ancien ouvrier maçon du nom de Jean-Michel Badinguet. C'est lui qui, travaillant au fort de Ham, céda au docteur Conneau sa blouse, son pantalon de toile, sa casquette et jusqu'à son brûle-gueule pour aider à déguiser Louis-Napoléon, alors prisonnier dans cette forteresse.

On sait que, travesti et portant sur l'épaule une planche, le futur empereur put sortir sans être inquiété, et se réfugier en Angleterre. Il n'en fut pas de même de Jean-Michel Badinguet, que le gouvernement de Louis-Philippe retint quelque temps en prison.

Après le coup d'Etat, Jean-Michel vint à Paris, et reçut, sur la cassette de son obligé, une pension annuelle de 1,200 fr. ; une fortune pour lui. Seulement, comme son nom était trop long à porter, il le changea pour celui de Jean-Michel Radot.

Il était venu habiter Chatenay, depuis la fin de la guerre de 1870.

—La France n'est pas sur le point de chômer de bacholiers.

Sur deux mille quatre cent quatre-vingt-dix candidats qui se sont présentés à la session de novembre pour les examens des divers baccalauréats de la Sorbonne, mille et treize ont été admis ; ce qui donne une moyenne d'un peu plus de quarante pour cent.

On lit dans le *Journal du Havre* :

Une immense clameur d'épouvante s'est élevée dans le monde gastronomique à la nouvelle qu'une partie notable de l'eau-de-vie, mise en vente chez les petits épiciers, provient de la distillation des ormes.

Les journaux scientifiques viennent d'ailleurs de nous révéler le procédé chimique à l'aide duquel les ormes, recueillies dans les casernes et dans un certain nombre de grands établissements, sont transformées successivement en glucose et en alcool, pour être converties en "fine champagne."

On connaît ce mot célèbre d'une femme d'esprit : "Il n'est pas de préparations plus savourantes que celle de la cuisine et celle de la politique." Désormais, la distillation des eaux-de-vie "perfectionnées" aura le pas comme terme de comparaison, sur les préparations culinaires et politiques.

Le sieur J.-B. Veglès, cocher chez M. Gevelot, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, avait eu la singulière idée de placer dans un caleçon, pour 30,000 fr de valeur, soit au porteur, soit nominative.

On vint l'avertir que des malfaiteurs s'étaient introduits dans sa chambre. Qu'on juge de son frayeur ! Il sauta quatre à quatre chez lui, en constata que les valeurs avaient tout emporté.... tout, sauf le bien heureux caleçon, qu'ils avaient dédaigné. Nous laissons à penser combien Veglès se félicita de son idée.

Le gros Monsieur.

Les gens nerveux auront beau vous dire, en pleine crise, que c'est surtout (ne protestez pas, ils diraient : sentiment) un fait qui s'explique naturellement, veulent juste et parlent avec raison, tandis qu'à l'état normal ils dissimulent, n'en croyez rien. Un philosophe n'a-t-il pas dit d'ailleurs qu'agir dans la colère, c'est mettre à la voile pendant la tempête. Or, qu'est-ce qu'une crise nerveuse, même enveloppée d'une apparence sinon d'une irritation latente, une colère contenue, qui éclatera à la première occasion ?

Croyez-vous dès lors que le nerveux sera en état de juger impartialement la personne qui l'aura irrité ?

Non ; c'est pour cela qu'il faut faire la part de l'exagération dans le portrait que nous fait M. Léveillé du "gros monsieur" en général, pour expliquer la voie de fait qu'il a commise sur un gros monsieur en particulier.

Tous, tant que nous sommes, nous avons connu des gros messieurs fort agréables, mais aucun monsieur large et sec n'était parvenu à trouver grâce devant les nerfs de M. Léveillé, et si à l'audience il lui eût été permis de donner un libre cours à sa verve, nous aurions eu la physiologie du gros monsieur par un homme maigre.

Je ne connais rien, dit-il au Tribunal, de plus détestable que le gros monsieur. Voyez-le étaler sa ventripotence ! avant tout, c'est un gros monsieur ses aises ; peu lui importent celles des autres. Est-il au spectacle, il se carre dans sa stalle, les jambes écartées, pour ne pas gêner son ventre et ne pas troubler sa digestion. Monte-t-il en omnibus, il s'assied sur les pieds de son voisin, profitant de tout passage de son énorme corpulence, se laisse tomber lourdement sur la banquette, entre deux voisins qu'il écrase ; puis il écarte ses bras pour tirer son mouchoir, envoie son gros coude dans le figure d'un voyageur auquel il ne fait pas d'excuses, se mouche avec un bruit de tonnerre.

M. le Président.—Mais, d'abord, monsieur, rien de tout cela ne s'applique à M. Chérami ; c'est dans un restaurant que vous avez eu une altercation avec lui.

M. Léveillé.—Eh ! monsieur le président, ce gros monsieur ferait au spectacle, en omnibus ce qu'il fait au restaurant (ici M. Chérami se mouche bruyamment.) Tenez ! vous entendez comme il se mouche !

M. Chérami (stupéfait et s'arrêtant de s'essuyer le nez.)—C'est incroyable, qu'on n'ait pas le droit de se moucher ; qu'on n'ait pas le droit de dîner paisiblement et à son aise !

M. Léveillé.—Ah !.... à son aise !.... qu'est ce que j'ai dit ? Vous l'entendez, toujours ses aises !

M. Chérami.—Est-ce que je vous empêche de dîner à votre aise ?

M. Léveillé (avec ironie).—A mon aise, à côté de vous, dans un bouillon Duval, oh ! il n'y avait pas de place ! La fille en a déniché une à côté de moi, malheureusement.

M. Chérami.—Eh bien, le l'ai prise.

M. Léveillé.—Hélas ! je ne pouvais plus remuer ; impossible de porter ma fourchette à ma bouche, et ce gros monsieur s'étalait comme un pacha, prenait ses coudées franches, soufflait comme un bœuf, et il mange !..... que c'en est dégoûtant.

M. Chérami.—C'est incroyable ! que je n'ai pas le droit de manger.

M. Léveillé.—C'est quand on mange comme cela qu'on arrive à votre état.

M. Chérami.—Oh ! n'en parlons pas.....

M. le Président.—Pas de discussion !

M. Léveillé.—Quand on est comme vous, on perd tout cabinet participer ; on en prend deux et un ne suffit pas.

M. le Président.—Voyons, arrivez au fait.

M. Léveillé.—Mais voici, monsieur le président ; ayant hâte de m'en aller, j'avais laissé la moitié de mon dîner sur la portais à ma bouche une meringue à la crème. A ce moment, le gros monsieur m'envoie un coup de coude dans la figure et m'écrase ma meringue en plein visage. Je jette un cri sauvage, je m'essuie et je pousse monsieur, avec une vivacité facile à comprendre ; il saisit mon parapluie, le brandit avec fureur, alors, je lui ai cassé sa canne vigoureusement me mérigue en pleine face ; tout le monde s'est levé, on nous a séparés..... et voilà.

M. Chérami.—C'est la première fois que je rencontre un monsieur aussi peu endurant.

M. Léveillé.—Parce qu'on vous souffre tout. On a tort. Il faudrait en finir avec les gros messieurs.

Le tribunal délibère.

M. Chérami (à mi voix.)—Je ne suis pourtant pas gros pour mon plaisir.

M. Léveillé.—Ah ! ni pour le mien.

Le tribunal condamne M. Léveillé à 50 francs d'amende.

M. Léveillé [sortant.]—Si tout le monde était comme moi avec les gros messieurs.....

M. Chérami.—Ça ne serait pas agréable pour eux.

La femme de l'avenir, dit Miss Susan Anthony, l'américaine, qui s'est rendue de la femme, déclare que celle de l'avenir sera meilleure mère et meilleure citoyenne que celle d'aujourd'hui.

Mme George Bancroft, femme du célèbre historien américain, est, malgré ses quatre-vingts ans, encore belle ; elle jouit de toutes ses facultés ; elle a conservé son ancienne élégance aristocratique.

Les coiffeurs :

Philoxène arrivant chez un jeune gommeux s'excuse ainsi de l'avoir fait attendre :

—Cette madame Z..... a tellement de cheveux, qu'il me faut toujours plus d'une heure pour la coiffer.

—Sont-ils véritablement à elle ?.....

—Demandez la jeune homme.

—Je puis l'affirmer à monsieur : c'est moi même qui les ai vendus !

Une domestique se présente chez une dame de la colonie étrangère.

—Combien voulez-vous gagner ?

—Cent francs.

—Hein ! La femme du bureau de placement m'a dit que c'était en moyenne cinquante francs.

—C'est vrai, madame, mais pour l'étranger les campagnes doivent compter double.

Entre médecins :

—Eh bien ! et les affaires ?

—Je suis assez content. Et vous ?

—Moi ! oh ! je ne sais où donner de la tête ; j'ai des malades à la place du Trône, à la barrière d'Italie....

—Oui, je sais que vos clients sont aux dernières extrémités.

Un monsieur en train de marchander un gigot, remarque qu'un dogue juché sur une table flaire d'un peu près la marchandise.

—Est-ce que cet animal ne vous mange jamais de viande ? demande-t-il au boucher.

—Oh ! jamais, monsieur, il la lèche, mais c'est tout.

—Pauvre docteur ! il aurait voulu être enterré au milieu de ses clients, et ce dernier vœu n'a pu être exaucé.

—Pourquoi donc ?

—Il n'y avait plus de place.

Cueilli dans la vitrine d'un herboriste, à la Chapelle :

"Véritable pommade du lion, pour faire croître et embellir la chute des cheveux."

A travers les brevets :

Nous relevons au hasard, dans la république de 1883 : brevet pour l'acide dit de Lyon ;—pour voyages en cheval ;—pour roissière sans feu ;—pour siège parasonnerre ;—pour machine à faire des pantalons sans coutures ;—pour photoangéluphographie.

Et pour le bouquet : une machine à traire les vaches.

Les environs de Paris sont un peu empoisonnés de malfaiteurs en ce moment. C'est naturellement à la gendarmerie qu'on porte plainte quand on est victime de quelque larcin.

Dernièrement, un de nos amis s'y présente :

—C'est assommant ! s'écrie-t-il, on m'a volé toutes mes poules !

—Vraiment, fait le brigadier, d'un ton sévère. Eh bien ! amenez-nous le, votre voleur !

Dans un cercle..... vicieux.

Ou bouspile un monsieur surpris en flagrant délit de portées préparées.

Le monsieur se révolte :

—Moi, dont l'arbre généalogique a des racines.....

—Grecques !

Fragment de dialogue entendu au Luxembourg :

—Vous avez appris la brouille de nos vieux collègues de la droite, les sénateurs X..... et Z.....l ? On vient de m'apprendre qu'ils sont raccommodés.

—Eh bien j'en suis ravi pour eux, car ils me paraissaient bien cassés !.....

Une bonne coquille, découpée dans l'*Indépendance Belge* du 11 décembre :

LONDRES, lundi. 10 décembre.

La Reine a élevé à la PRAIRIE le poète Tennyson avec le titre de baron.

Un poète mis au vert, est-ce assez joli

On juge un anarchiste. Les débats sont terminés. Le président demande :

—Accusé, avez-vous quelque observation à présenter ?

—Aucune ; si ce n'est que tous les magistrats sont des muffins et qu'on vous collera tous au mur !.... Tous en bloc !..... La justice du peuple !

L'avocat se levant :

—Je ferai remarquer à l'éloge de mon client, qu'il possède encore assez de fierté pour ne pas se recommander baisement à l'indulgence de la cour.

Modèle d'amour conjugal, offert en exemple à nos contemporains.

La jeune comtesse C..... mariée depuis un an à peine, est dans son salon qui s'ennuie. Elle s'assied à son bureau, prend la plume et écrit à son mari la lettre suivante :

Ne sachant que faire, je vous écris ; ne me répondez pas, je fuis.

Bien fâchée d'être,

Comtesse de C.....

Un maître-clerc de notaire est invité à dîner chez ce dernier.

Au dessert, Mme la notaresse se met au piano :

—Qu'est-ce que vous désirez que je vous joue ? Une étude de Mozart ou de Beethoven ?

—Oh ! madame, j'aimerais mieux x celle du patron.

Examen de jeunes filles :

—Pouvez-vous me dire, mademoiselle, comment est mort Louis XVI ?

—Il a eu la tête tranchée..... et il est mort des suites de sa blessure.

Un Italien racontait à un Marseillais qu'il avait vu tomber dans son pays un aérolithe superbe, ayant forme de fragment de pyramide.

—A Marseille, c'est bien plus fort, mon bon ! J'ai vu tomber un aérolithe qui avait forme de pyramide entière..... même qu'il y avait des inscriptions égyptiennes dessus !

Affaire de latitude.

La scène se passe en Laponie.

Un habitant du pays vient de monter sur son traîneau, qui est chargé de bagages.

Vous portez ! lui demande un de ses amis qui venait lui faire visite.

—Oui, répondit-il d'une voix enrouée ; j'ai la poitrine en fort mauvais état, et mon médecin m'a ordonné de passer l'hiver dans les pays chauds.

—Et vous allez ?

—A Saint-Pétersbourg.

Boulevardiana :

—Vois donc la belle brune !..... et ses cheveux !..... Quelles apperbes nattes !.. plus noires que le noir charbon !.....

—Mais naturelle, en effet !..... Du vrai bicarbonate !.....

Au restaurant :

—Garçon !

—Monsieur !

—Cette blanche est d'un sûr.....

—Je crois bien, monsieur.. "Le patron, dans l'intimité, l'appelle son Château-Vinaigre !

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5400 balles, comprenant 2200 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est ferme.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛ plus bas que ce cotons blancs.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 4 janvier 1884.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Soldes
Jusqu'à cette semaine	83,089,409 96	991,415 09
Même temps la semaine dern..	2,283,356 96	129,753 28

HOTEL DES MONNAIES.

Exposé hebdomadaire

Dépôts d'or [onces]	60 03	
do d'argent [onces]	68,911 50	
Payé aux déposants, or	18[illegible]3	
do do argent	76,861 18	
Argent monnayé	50,000 00	
En position de standard Dollar	91,500 00	
Prix de l'argent en lingot, par once, pour le fin	1.109	

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain [pièces de dollar]	pair 85c	

Prix de l'argent en lingot à Londres	50¾d

MONNAIE ETRANGERE

Dollar Mexicain	86¼ @ 87
Pièces de 5 francs	90 @
Pièces de 20 francs	93,80 @ 3.90
Souverains, or	4,84 @ 4.85
Pièces de 10 thalers	7,50 @
Doublons espagnols	15,40
Doublons pistoles	15,35
Doublons mexicains	15,40
Pièces de 20 pesos mexicains	19,25 @ 19.40
Or des Amériques du Sud	300 par pce
Or français	4,80 @ 4.75
Or de la Californie	7 78 @ 0 ou
Souverains, poids légal	95 @ 95
Or américain, poids légal	0 [illegible] @ 0 [illegible]

MARCHE MONETAIRE

L'argent est en bonne demande et le marché est ferme.

Prêts sur demande : aux banques 8 pour cent ; aux courtiers de banque 8 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit : Papier de commerce exceptionnel 7 à 8 pour cent

Papier ordinaire	8 à 10 "
Papier garanti se solde aisément	8 "
Crédits de 4 à 6 mois	8 à " "

CHANGES.

REICHSMARKS—Commercial 94 à 94¼.

Le STERLING est stable.

Commissionnaires demandent de 4.87 à 4.81 pour chèques sur Londres.

Le marché est ferme avec une bonne demande et le marché est ferme.

Traites sur Londres	fortes	482½
do	faibles	483

LES FRANCS sont stables.

Francs de commerce	5,25	à 5,21¼
Francs banque	[illegible]	

Les Francs tirent des chèques nominaux au pair par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes communiquées par les diverses agences authentiques :

U. S. 4 0/0 tel	122½	—
do à Londres	127¾	—

VENTES A LA CHAMBRE DE LA BELLE ORLEANS.

Bureau 10 A. M.

25 actions du Louisiana Ice Co..... 33¾
La 7e 66¾ 67 Prime 69¾ 90

Bureau à 3 P. M.

10 actions du N O & Carrollton R.R..... 104¾
37 actions du Crescent City RR..... 99¾
La 7e 66¾ 67 Prime 89¾ 90

Bureau à 2 P. M.

10 actions du Slaughter House Co..... 42¾
90 actions du Louisiana Ice Co..... 33¾
10 actions du N O & Carrollton RR Co..... 104¾
22 actions du Union Nat. Bank..... 115
5,000 Bons à prime..... 90
10,000..... do [illegible] tirage et intérêt..... 90
2,000 Consol. de la Ville..... 104
La 7e 66¾ 67 Prime 90 90¼

Bureau à 3:15 P. M.

La 7e 66¾ 67 Prime 90 90¼

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange	Valeur	Offre Demandé
Banques.	au pair	
Canal & Banking Co	100	135¾ 140
Citizens	100	122 123¾
Germania National	100	136 137
Germania Savings	100	— —
Hibernia National	100	129 —
Louisiana National	100	1.5 —
Metro. Loan & Savings	100	— —
Mutual National	100	— —
N. O. National	100	— —
People's	50	— 62
State Nationa	100	125¾ 126
Union National	100	97½ 100
Compagnies d'assurances		
Fireman's	100	122 122
Factors and Traders Ins.	100	120 —
Firemen's	50	— —
Germania Insurance Co	100	122 —
Hibernia Insurance	100	122 127
Home Ins	50	39¾ 41
Home Insurance	50	— —
Merchants Mutual	100	114½ 117
Mechanics & Traders Ins.	100	— —
N. Orleans Insurance Ass.	50	— 37½
New Orleans Ins Co	50	63 65
People's Insurance	100	— —
Pelican Insurance Co	100	130 135
Southern Insurance Co	100	— —
Traders &	100	132½ —
Chemins de fer Urbains.		
Carrollton	100	104½ 105
Crescent City	100	98 101
Jackson and Clairborne	100	— —
New Orleans City	100	101 102¼
Orleans	50	46 —
St. Charles Street	50	68¾ 69¾
Divers.		
Standard Oil Works Co	100	— —
C C Sugar Refinery	100	— —
Gas Light & Coke Co	50	42¾ 42¾
Imp. Bonded Warehouse	100	— —
Jackson City Gas Light Co	100	61 70
Louisiana Sugar Refining Co	100	33¾ 35
Louisiana State Lottery Co	25	— —
Mississippi Levee Co	100	73 80
Louisiana Co	100	— —
Mutual Cotton Press Co	100	85¾ 85
N. O. Water Works	100	95¾ 100
Pipe Line Transport Co	100	95¾ 100
Sugar Refining Co	100	65 —
Texas & Pacific Land Trust	100	— —
Texas & Pacific Railway	100	92¾ 97
Southwestern Telegraph & Telephone	100	— —
Light Co		
1 Louisiana 4s		87½ 87¾
— Texas		92 —
— Funds		74 —
— Funds [Baby Bonds]		60¾ 61¾
Sont de ville.		[illegible] [illegible]
Premium	100	90 90¾
Funded 1875		
Premium drawn number	1000	185 —
Parishes, not issued as yet		
Orleans 6s	1037½	106 —
City Cons. 8s	1037½	101 —
Extended 6s	100	101 —
City 6 0/0 certificates	100	100 —
City 6 0/0 Cts. for Cons Coup	100	100¾ —
Other City Bonds		— —
1 [illegible]		— —
Bank Shares.		
Banks à Quasi [Bk of mor. Orleans. B. Louis & Orleans. E. R.]		— —
4 sch. N. E. 1st mort	105½	— —
5 sch. N. E. 2d mort coup	114	118¾ —
Jack. R.R. & 2d mort. do B		— —
Morgan & La. 1st mort	80¾	90 —
N O Pacific RR 1st gold mtge		— —
St Charles Hotel Co mortgage		— 110¾
N. O. City R R Co mort		110 112
St Charles Gas Co mortgage		103 105
N O Waterworks Co mort		— —
La Lottery		— —
Levee Steam Cotton Press Mtge		— —
Citizens' Certificate et Warrants.		
State Warrants		— —
1883, Constitutional		— —
1882 Consolidated		— —
Police Jury		13 20
Certificate d'école d'Etat		62¾ 65
City Treasurer		64¾ 65